

LA COMPAGNIE
D'Assurance Agricole du Canada

AVANTAGES OFFERTS:

- 1o. — C'est une institution purement Canadienne, qui limite ses affaires au Canada, elle est dirigée par des hommes qui ont fait une étude spéciale de ce genre d'Assurance et qui connaissent parfaitement les besoins des Cultivateurs.
- 2o. — Son Capital souscrit et payé est plus considérable qu'aucune autre compagnie qui fait le même genre d'affaires au Canada. Elle a cinquante mille piastres de déposées entre les mains du Gouvernement à Ottawa, ce qui offre une plus grande garantie à ceux qui s'assurent qu'aucune autre assurance peut le faire.
- 3o. — Elle n'assure que les résidences et les bâtiments des Cultivateurs, elle évite ainsi les grandes pertes que causent les feux de villes.
- 4o. — Elle assure les animaux contre le tonnerre, qu'ils soient dans les bâtiments ou sur les terres de l'assuré. Elle assure aussi les bâtisses contre les pertes et les dommages causés par le tonnerre, même lorsque le feu ne se communique pas.

DES

Compagnie
Bureau

L'AGRICULTURE
et doit être
Ses tr
Elle es
de cette sor
des Cultiva